



l'oxygène
à la source

N°064-23

EXERCICE 2022 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET ANNEXE TRAITEMENT DES DECHETS

Nombre de membres en exercice : 52 Présents : 35 Représentés : 5 Quorum : 27

**Délibérations
du Comité Syndical
Séance du 3 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à dix heures et demie, le Comité du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du 27 mars 2023, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE. Mme Séverine MUGNIER est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY

Mmes, MM. Jean-Pascal ALBRAN, Michel BEAL, Pierre BRUYERE, Gilles FRANCOIS, Anthony GRANGER, Gérard GRANGER, Fabienne GREBERT, Michel HAUET, Georges HIERSO, Frédérique LARDET, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Christina MALAPLATE, Philippe MANDEREAU, Benjamin MARIAS, Christian MARTINOD, Patricia MERMOZ, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

MM. Jacques DALEX, Philippe PRUD'HOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES

MM. Pierre BARRUCAND, Sébastien BRIAND

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Mme & M. Guy DEMOLIS, Julie MONTCOUQUIOL

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER & USSÉS

Mme & M. Roger DALLEVET, Séverine MUGNIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Mme & MM. Serge FABBIAN, Roland LOMBARD, Colette BELLEMIN, Yohann TRANCHANT,
Cédric VERNEY

COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE

Mme & MM. Jean-Yves MÂCHARD, Florence POZZO

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

Mmes, MM. François ASTORG, Franck BOGEY, Sandrine DALL'AGLIO, Pierre GEAY,
Adrien GUILMAIN, Olivier MOUZIN, Magali MUGNIER, Christophe PONCET,
Sylvain STIHLE, Gilles VIVIAN, Philippe CHAPPET, André PERRILLAT-AMEDE,
Jean-Marc BOUCHET, Yves GUILLOTTE, Martine VIBERT, Emmanuel
GEORGES, Gérard LAMBERT

AVAIENT DONNE POUVOIR

Franck BOGEY à Christian MARTINOD
Magali MUGNIER à Patrick LECONTE
Gilles VIVIAN à Claire LEPAN
Philippe CHAPPET à Philippe PRUD'HOMME
Yves GUILLOTTE à Séverine MUGNIER

PARTICIPAIENT EGALEMENT

Mmes & MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur
Financier, Justine BRAMM, Directeur Administration Générale, Armand PAVOUX, Directeur
Ressources Humaines et Vie au Travail, William PERRIER, Directeur Exploitation
Assainissement, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA,
Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées
Secrétariat.

EXERCICE 2022 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET ANNEXE TRAITEMENT DES DECHETS

Exposé du Président,

Le Président donne connaissance des recettes et des dépenses ordonnancées au cours de l'exercice 2022, dont les montants exprimés en euros sont en concordance avec le compte de gestion du Responsable du Service de Gestion Comptable, et indique les montants des restes à réaliser au 31 décembre 2022 :

	Section de fonctionnement		Section d'investissement		
	Budget prévisionnel annuel € HT	Réalisé € HT	Budget prévisionnel annuel € HT	Réalisé € HT	Restes à réaliser € HT
Opérations de l'exercice					
Recettes réalisables	21 064 932,81	21 828 480,23	13 779 961,59	11 090 903,90	2 686 000,00
Résultats N-1 à reporter	1 508 516,34	1 508 516,34	2 789 633,02	2 789 633,02	
Autofinancement			1 261 000,00		
Recettes totales	22 573 449,15	23 336 996,57	17 830 594,61	13 880 536,92	2 686 000,00
Dépenses réalisables	21 312 449,15	20 448 910,93	17 830 594,61	12 344 284,58	4 958 413,11
Résultats N-1 à reporter		0,00		0,00	
Autofinancement	1 261 000,00				
Dépenses totales	22 573 449,15	20 448 910,93	17 830 594,61	12 344 284,58	4 958 413,11
Résultat opérations de l'année		1 379 569,30		-1 253 380,68	-2 272 413,11
Résultat N-1 reporté		1 508 516,34		2 789 633,02	0,00
Résultat cumulé au 31.12.N		2 888 085,64		1 536 252,34	-2 272 413,11

Puis M. LECONTE, Vice-Président, est élu président de séance pour l'approbation du compte administratif. Le Président quitte alors la salle.

Le Comité Syndical, après avis favorable de la Commission des Finances du 20 mars 2023 :

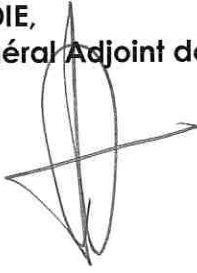
- ✓ VU le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2022,
- ✓ VU les pièces justificatives apportées à l'appui des opérations décrites au Compte Administratif,
- ✓ APRES avoir arrêté le compte de gestion rendu par le Responsable du Service de Gestion Comptable pour l'exercice 2022,
- ✓ CONSIDERANT que le Président du SILA a normalement administré les finances du SILA pendant l'exercice 2022, en ordonnant le recouvrement de toutes les créances et en ne mandatant que les dépenses justifiées et utiles à son bon fonctionnement,

est invité à approuver le Compte Administratif du budget annexe Traitement des Déchets de l'exercice 2022 rendu par le Président, ainsi que les restes à réaliser.

- ADOPTÉ -
à l'unanimité

Voix POUR : 39
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0
Non votants : 0

Par délégation,
Pascale ABADIE,
Directeur Général Adjoint des Services



Mme Séverine MUGNIER,
Secrétaire de séance



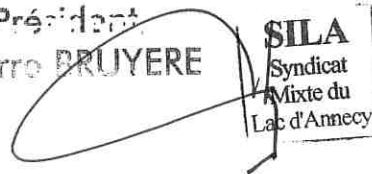
Acte reçu à la Préfecture

Le 19 AVR. 2023

Publié le 20 AVR. 2023

Exécutoire le 20 AVR. 2023

Le Président
Pierre BRUYERE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.